



Recherche de candidatures féminines pour l'un des postes disponibles au comité permanent de l'ASSC

Importance de l'équité des genres à l'ASSC

En 2021, l'ASSC a effectué une cueillette de données sur l'équité des genres dans le sport au cours des cinq dernières années. Les femmes sont encore sous-représentées en tant qu'athlètes, entraîneurs et dirigeantes. À titre d'organisation nationale de sport, nous avons la responsabilité de mettre en œuvre les mesures nécessaires afin d'instaurer et de maintenir l'équité pour les femmes et les filles canadiennes.

Mandat et responsabilités d'un comité permanent

L'ASSC a trois (3) comités permanents qui veillent aux bonnes pratiques de gouvernance tout en faisant des recommandations au conseil d'administration au sujet de certaines pratiques opérationnelles de l'organisation. Voici quelques exemples de responsabilités :

Ressources humaines

- Assister la préparation des entrevues de personnel.
- Réviser les politiques et les procédures des ressources humaines, et les avantages sociaux des employés.

Gouvernance

- Révision des politiques et des règlements.
- Faire des recommandations au conseil d'administration pour améliorer (efficacité, pertinence, clarté) la structure et de divers politiques.

Finance

- Superviser les mises à jour régulières sur les finances.
- Fournir des conseils sur le budget.
- Gestion des frais d'affiliation.

Implication d'un membre de comité permanent :

- Ces comités tiennent des rencontres régulières principalement par courriel/Skype/Zoom, afin de fournir régulièrement des commentaires et des recommandations sur les diverses politiques/orientations au conseil d'administration de l'ASSC.
- Il y a entre une et trois rencontres virtuelles par année. La durée d'une rencontre virtuelle varie de 45 à 75 minutes.

Dépôt du dossier de candidature (par blogue vidéo [ASL/LSQ] ou par écrit)

- 1) Mentionnez dans quel comité permanent vous souhaitez participer (ressources humaines, gouvernance ou finances).
- 2) Décrivez-nous votre expérience et expliquez-nous pourquoi vous considérez être utile dans ce comité et pour l'ASSC

Date limite de dépôt du dossier de candidature

Veillez faire parvenir votre dossier de candidature complet par courriel à l'intention d'Alain Turpin, directeur général de l'ASSC : alain.turpin@assc-cdsa.com **au plus tard le 30 août 2021 à midi**. Une confirmation de réception de votre dossier de candidature vous sera envoyée.

Ensemble à l'ASSC, changeons le jeu !